

## **4. Informations complémentaires**

La communication entre le client et Assurgaume se fait en français. Tous les contrats, règlements et autres documents sont disponibles en français.

Assurgaume communique avec ses clients par le biais de différents canaux notamment :

- Par courrier
- Par mail
- Par sms
- Par communications via le site web (espace clients MyBroker)